



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2025/2026

Dossier remis le :

ECOLE MATERNELLE

ECOLE ELEMENTAIRE

Nom et Prénom de l'enfant : Masculin Féminin

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Ecole précédemment fréquentée et niveau :

Fratrie :

NOM	PRENOM	Date de naissance	Ecole fréquentée	Niveau

Renseignements sur les parents :

	PARENT 1	PARENT 2
NOM Prénom		
Adresse		
N° téléphone		
Nationalité		
Profession		
Portable		
Email		

Pour le transport scolaire, vous pouvez effectuer vos démarches courant Mai/Juin 2025 :

- à la Maison de la Jeunesse – 205, Bld Charles de Gaulle 83490 LE MUY – 04.94.45.82.43

- auprès de la Direction des transports et mobilités durables- CS 90129- 83004 DRAGUIGNAN – 04.94.50.94.14

Mail : ted@dracenie.com – Site Internet : www.tedbus.com – Inscription en ligne possible

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au **restaurant scolaire et/ou aux activités péri et extra scolaires**, vous devez effectuer une demande auprès de l'accueil de la Maison de la Jeunesse. Un dossier d'inscription sera disponible **dès le 26 MAI 2025**.

Ecole d'affectation :

Le Muy, le

L'adjointe déléguée aux Affaires Scolaires



Ville du Muy

INSCRIPTION SCOLAIRE

INSCRIRE MON ENFANT A L'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE

► **Votre contact**

L'Accueil de la Maison de la Jeunesse - 1^{er} étage

205 Boulevard Charles de Gaulle- 83490 LE MUY

Tel : 04.94.45.82.43

Mail : guichet-unique@ville-lemuy.fr

► **Accueil du public : LUNDI et JEUDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30**

MARDI et VENDREDI de 16h00 à 18h30

MERCREDI de 10h00 à 12h00

Les pièces administratives à joindre au dossier d'inscription scolaire :

- La photocopie du livret de famille : pages parents et enfants
- Un justificatif de domicile sur la commune (dernière taxe d'habitation ou foncière ; facture d'électricité ou d'eau de moins de 3 mois ; si hébergé : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeur + pièce d'identité de l'hébergeur + facture au nom du parent)
- La photocopie du certificat de vaccination dans le carnet de santé : **l'enfant doit être à jour de ses vaccins obligatoires**
- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (s'il y a lieu)
- Pour les inscriptions en CLIS, la photocopie de l'attestation MDPH
- En cas de divorce ou de séparation des parents, la photocopie du jugement précisant la fixation du lieu de résidence de l'enfant. En l'absence de jugement, fournir une attestation sur l'honneur de séparation.

Toute demande doit être complète au moment de l'envoi du dossier par mail à guichet-unique@ville-lemuy.fr. Un mail vous confirmera la bonne réception de votre dossier et de son traitement. Ce dossier sera visé par Mme MASSA, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse.

LES ECOLES DE LA COMMUNE :

► **Ecole Maternelle du Micocoulier – 64 avenue Sainte Anne- 83490 LE MUY**

Directeur : **Mr. LION Jacques** – 04.94.45.14.81

Mail : ecole.0830223S@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire Robert Aymard - avenue Jules Ferry- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme HOCQUET Déborah** – 04.94.45.13.11

Mail : ecole.0830467G@ac-nice.fr

► **Ecole Maternelle de La Peyrouas- 421 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme BOULLARD Marie-Aline** – 04.94.45.85.80

Mail : ecole.0831282T@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire de La Peyrouas – 543 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme LE MELINER Pascaline** – 04.94.45.08.28

Mail : ecole.0830468H@ac-nice.fr
